

Informer

Relier

Rapport annuel 2013

Défendre



Conseiller

Informer

Relie

Défendre



**Organisation des
Suisses de l'étranger**

Conseiller

Sommaire

Sommaire

L'OSE en bref 2–3

Message du président 4–6

Principaux thèmes concernant les Suisses de l'étranger 7–11

- 7 Loi sur les Suisses de l'étranger
- 8 Convention sur l'imposition des successions entre la Suisse et la France
- 9 Vote électronique
- 10 Accord FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act)

Activités de l'OSE 12–23

- 12 Conseil des Suisses de l'étranger
- 13 Comité
- 14 Contacts avec les communautés suisses à l'étranger
- 15 Renseignements du Service juridique
- 16 Offres pour les jeunes Suisses de l'étranger
- 19 «Revue Suisse»
- 20 Communication et marketing
- 22 Congrès des Suisses de l'étranger

Institutions apparentées 24–31

- 24 AJAS
- 25 educationsuisse
- 28 Fondation pour les enfants suisses à l'étranger
- 30 Fondation Place des Suisses de l'étranger

Annexes 32–42

- 32 Composition des organes de l'OSE
- 40 Bilan/Comptes d'exploitation
- 42 Les Suisses de l'étranger dans le monde
(Statistiques à fin décembre 2013)

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) est soutenue par près de 750 associations et institutions suisses dans le monde. Fondée en 1916 par la Nouvelle Société Helvétique, elle représente aujourd'hui officiellement les intérêts des Suisses de l'étranger. Elle dispose du statut de personnalité morale depuis 1989, date à laquelle elle est devenue fondation.

Les prestations de l'OSE

- Représentation des intérêts de la «Cinquième Suisse» vis-à-vis des autorités administratives, du monde politique et de l'opinion publique
- Conseil et assistance juridique, notamment dans le domaine des assurances sociales et de la formation
- Information sur la politique suisse, encouragement de la participation des Suisses de l'étranger aux élections et votations
- Promotion des relations entre la Suisse et ses expatriés: Congrès des Suisses de l'étranger, camps de vacances pour adolescents et SwissCommunity.org, la plate-forme Internet pour les Suisses de l'étranger

Les organes de l'OSE

Conseil des Suisses de l'étranger

Organe suprême de l'OSE, le Conseil des Suisses de l'étranger est le «Parlement de la Cinquième Suisse». Composé de 140 membres, en majorité de délégués venant de l'étranger dont 20 membres résidant dans le pays, il siège deux fois par année. A ces occasions, il traite de toutes les questions politiques concernant directement les Suisses de l'étranger et prend position officiellement sur les questions importantes.

Comité

Le Comité est formé du président de l'OSE et de huit membres du CSE. Il prépare les affaires du Conseil et représente l'organisation vis-à-vis de l'extérieur.

Secrétariat

Le Secrétariat des Suisses de l'étranger est le centre nerveux et l'état-major de l'organisation. Les 24 personnes de son équipe fournissent les nombreuses prestations offertes aux Suisses et Suissesses de l'étranger.

Sont intégrés administrativement au Secrétariat des Suisse étranger les bureaux de trois organisations. Il s'agit de l'Association pour l'encouragement de l'instruction de jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger (AJAS), d'educationsuisse et de la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE). A noter qu'au 1er janvier 2014, educationsuisse et l'AJAS ont fusionné.

Le message

Le message du président



**Jacques-Simon
Eggly**

Au 31 décembre 2013, 732 000 Suisses vivaient hors des frontières nationales, soit 10% de la population nationale. La mobilité internationale de nos compatriotes est une réalité qui ne cesse de prendre de l'ampleur d'année en année. En conséquence, il est primordial que notre gouvernement prenne cette réalité en compte et se dote d'une stratégie et donc d'une politique globale pour toutes les questions relatives aux Suisses de l'étranger. Cela implique une base légale solide, sous forme d'une loi fédérale sur les Suisses de l'étranger. Or, en 2013, la sous-commission de la Commission des institutions politiques du Conseil des Etats a rendu public ses travaux débutés en 2012, mettant en consultation un projet de loi sur les Suisses de l'étranger. Les délégués du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) ont salué ce projet tout comme les partis gouvernementaux. Le projet de loi passera probablement en mars 2014 au Conseil des Etats et nous tenons encore à remercier Monsieur Filippo Lombardi, président du Conseil des Etats en 2013 et membre du comité de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE), car il est à l'origine de l'initiative parlementaire demandant la création d'une telle loi.

Un autre succès est à mettre au crédit de l'OSE: la décision du Conseil national de rejeter la convention sur la double imposition en matière de successions avec la France. 180 000 Suisses de France étaient potentiellement concernés et il aurait été injustifié et pénalisant qu'ils soient soumis à une telle convention. En effet, l'accord prévoyait une imposition sur la base du domicile de l'héritier et non plus de celui du défunt. Cette décision rejoint celle faite par les délégués du CSE, le 17 août 2012 déjà, et qui

avaient voté à l'unanimité une résolution demandant que la convention soit renégociée et prenne en compte les intérêts des Suisses de France héritant d'un parent domicilié en Suisse.

Il est par contre un domaine dans lequel notre organisation, malgré l'aide de ses relais au Parlement, n'a pu faire évoluer la situation. Il s'agit du réseau de représentations consulaires. Vous le savez, la Suisse a drastiquement réduit son réseau entre 1990 et 2013, et ce ne sont pas moins de 63 consulats généraux, consulats et sections consulaires d'ambassades, soit la moitié du contingent, qui ont été fermés. Sur la même période, le nombre de Suisses de l'étranger recourant aux prestations consulaires a fortement augmenté, passant de 454 000 à 715 000. Il est fondamental de maintenir le niveau de service dans les consulats et assurer un réseau de représentations suffisamment dense. C'est pourquoi l'OSE continuera à tout entreprendre en 2014 pour y parvenir.

Enfin, vous le savez, il est important que nos compatriotes de l'étranger fassent mieux connaître leurs opinions en Suisse. C'est évidemment l'une des missions principales du CSE, organe suprême de l'OSE, que de parler au nom des membres de la «Cinquième Suisse» et de défendre leurs intérêts auprès des autorités cantonales et fédérales de notre pays. Mais à l'ère des nouvelles technologies de l'information, les médias sont à l'affût de contacts plus directs, plus personnels avec les membres de la «Cinquième Suisse». C'est pourquoi la plate-forme de réseautage sur Internet SwissCommunity.org est devenue un moyen de communication incontournable de l'OSE et des Suisses de l'étranger. La plate-forme a accueilli le 19 décembre 2013, son 30 000^e membre. Les Suisses de l'étran-

ger habitant aux quatre coins du monde, il est logique que leur territoire soit virtuel. SwissCommunity.org est en quelque sorte un 27^e canton sur Internet qui démontre que les nouvelles technologies de l'information et de la communication abolissent les frontières.

Enfin pour terminer, il me faut rendre un hommage appuyé. Comme vous le savez, Rudolf Wyder, qui a présidé à la destinée de l'OSE durant 28 ans en tant que directeur, est parti à la retraite au 31 décembre 2013. Je tiens à remercier son engagement et son apport particulièrement marquant à la tête de l'OSE ainsi qu'en faveur de la cause des Suisses de l'étranger.

Fidèle depuis 1916 à sa mission qui consiste à s'engager pour les Suisses de l'étranger, l'OSE continuera à tout mettre en œuvre en 2014 pour représenter et défendre au mieux leurs intérêts.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J-S Eggly', with a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.

*Jacques-Simon Eggly
Président de l'OSE*

Principaux thèmes

Principaux thèmes concernant la politique des Suisses de l'étranger

Loi sur les Suisses de l'étranger



Le Palais fédéral
©parlament.ch

Pour l'OSE, l'élaboration d'une «Loi fédérale sur les personnes et les institutions suisses à l'étranger» représente sans aucun doute le projet le plus important depuis longtemps sur le plan stratégique. Compte tenu de la fragmentation législative et institutionnelle et

de la baisse d'efficacité en résultant, l'OSE a mûri au fil des ans l'idée d'une base légale homogène pour la politique des Suisses de l'étranger. Après que le Conseil fédéral a, lui aussi, admis dans son bilan sur la politique des Suisses de l'étranger de 2010 qu'il serait avantageux de regrouper les compétences liées aux questions sur les Suisses de l'étranger et d'établir une responsabilité claire au sein d'un seul département, le conseiller aux États Filippo Lombardi a franchi une nouvelle étape politique en 2011 en déposant une initiative parlementaire.

En 2013, l'avant-projet élaboré rapidement sous la direction de l'initiant par une sous-commission de la Commission des institutions politiques du Conseil des États a été approuvé à l'unanimité par la commission plénière et mis en consultation courant mai. Dans la réponse à la consultation adoptée par le CSE en août, l'OSE approuve la rationalisation significative sur le plan législatif et administratif apportée par le projet. Elle estime que la loi crée la base d'une politique tournée vers l'avenir, globale et durable dans le domaine de la mobilité internationale des Suissesses et des Suisses.

L'OSE s'oppose vivement à l'abandon de l'obligation d'immatriculation qu'elle juge incompatible avec le but

du projet. Elle préconise en revanche la mise en réseau des représentations à l'étranger avec les offices de contrôle des habitants en Suisse. L'OSE est également d'avis que, dans l'intérêt de la politique cohérente envers les Suisses de l'étranger visée, il est nécessaire d'inscrire dans l'article consacré aux buts le développement d'une stratégie globale en matière de politique des Suisses de l'étranger et d'attribuer explicitement au DFAE la compétence correspondante. Elle défend également l'inscription dans la loi du renforcement de la mission d'information de la Confédération et de la collaboration avec les institutions des Suisses de l'étranger et avec le Conseil des Suisses de l'étranger en particulier. L'OSE plaide également pour que la loi offre les bases légales de l'introduction généralisée du vote électronique et de la non-discrimination des citoyens de l'étranger. Enfin, l'OSE se prononce pour le regroupement de la loi sur les Suisses de l'étranger avec la révision de la loi sur la présence à l'étranger du système éducatif suisse.

Les partis, cantons et institutions intéressés ont presque tous émis un avis favorable sur l'avant-projet de loi si bien que rien ne devrait s'opposer à un examen rapide. Le projet sera traité en premier lieu par le Conseil des États en 2014.

Convention sur l'imposition des successions entre la Suisse et la France

En 2012, le projet de convention sur l'imposition des successions entre la Suisse et la France avait déjà occupé l'OSE et son Conseil qui avait adopté une résolution demandant de renégocier l'accord. En 2013, ce thème a à nou-

veau occupé l'OSE puisque la convention a été signée en juillet 2013. Or, telle que signée, cette convention s'éloigne du principe qui veut que, traditionnellement, l'Etat compétent en terme de succession soit celui du dernier domicile du défunt. Elle soumet la succession d'un Suisse domicilié en Suisse, mais dont les héritiers ou légataires vivraient en France depuis au moins 8 ans au cours de la décennie précédant le décès, également à l'impôt successoral français. En visant les personnes fraudant le fisc français, cette convention pénaliserait surtout les 180 000 Suisses de France qui ont de la famille en Suisse. Le Conseil national a traité cette convention en décembre 2013 et a décidé de ne pas entrer en matière. A l'heure d'écrire ces lignes, le Conseil des Etats doit encore se prononcer.

Vote électronique

Le Conseil fédéral a publié le 14 juin 2013 le 3^e rapport sur le vote électronique. Il dresse une évaluation de la phase d'essai 2006–2012 et esquisse les perspectives d'évolution du projet. Parmi les perspectives d'évolution mentionnées, on peut citer notamment l'abandon de la clause dite de Wassenaar selon laquelle seuls les Suisses résidant dans un pays de l'Union européenne ou dans un pays signataire de l'accord de Wassenaar pouvaient participer aux essais de vote électronique. Cette restriction avait pour effet que les Suisses résidant dans les pays qui souvent auraient eu le plus besoin du vote électronique, en raison des longs délais d'acheminement du courrier postal, en étaient privés. Le rapport prévoit en outre que le but est que la grande majorité des Suisses de l'étranger puissent expérimenter

le vote électronique lors des prochaines élections fédérales de 2015. La Confédération encourage les cantons à offrir dès 2015 à certains de leurs électeurs résidant en Suisse aussi la possibilité de voter par voie électronique. Par ailleurs, le rapport contient des recommandations en termes de sécurité et enjoint les cantons à instaurer des systèmes dit de deuxième génération permettant la vérifiabilité. Du point de vue des Suisses de l'étranger, le rapport peut être qualifié de positif. En abandonnant la clause Wassenaar, il répond à la demande de l'OSE, contenue dans sa pétition «Vote électronique pour tous», d'offrir ce nouveau canal de vote à tous les Suisses de l'étranger où qu'ils résident.

Accord FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act)

La difficulté rencontrée par les Suisses de l'étranger, surtout des Etats-Unis, à ouvrir un compte en Suisse a également continué d'occuper l'OSE en 2013. Dans cet esprit, l'OSE a pris position sur l'accord FATCA avec les Etats-Unis en estimant que dans la mesure où cet accord garantit la déclaration des revenus, les établissements financiers n'auraient plus de raison de refuser d'ouvrir ou de maintenir des comptes pour les Suisses de l'étranger, tout comme les établissements réputés conformes à FATCA ne pourront plus discriminer les personnes américaines résidant en Suisse. FATCA peut donc constituer une solution pour résoudre le problème rencontré par les Suisses vivant aux Etats-Unis. La mise en œuvre de FATCA entraînera vraisemblablement une hausse des coûts pour les banques qui pourraient se répercuter sur les frais de gestion fac-

turés aux titulaires de comptes. Sur ce point également, le Conseil des Suisses de l'étranger a toujours plaidé en faveur de frais bancaires raisonnables et non prohibitifs et demande que FATCA ne serve pas de prétexte à une hausse des frais bancaires. Les Suisses de l'étranger doivent pouvoir établir et maintenir des relations bancaires à des tarifs abordables.

Le Conseil des Suisses de l'étranger



Séance CSE
à Davos
©Philipp Zinniker

Le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) s'est réuni à Davos le 16 août pour tenir son assemblée constituante pour la période 2013–2017. Ses premiers actes officiels ont consisté au renouvellement du comité et d'autres postes et délégations de l'OSE. L'ancien conseiller national Jacques-Simon Eggly (Genève) a été confirmé unanimement dans sa fonction de président de l'OSE.

L'organe représentatif de la «Cinquième Suisse» est composé de 120 délégués des communautés de Suisses de l'étranger et de 20 membres résidant en Suisse. 103 membres de l'étranger élus ont été accueillis à Davos; 5 autres membres, qui représentent des pays sans clubs suisses reconnus, ainsi que les membres résidant en Suisse ont été élus par le Conseil. Cinquante-trois pays sont représentés au Conseil nouvellement constitué. Le Conseil compte 43% de nouveaux membres et 30% de femmes. La moyenne d'âge au moment de la constitution était de 56 ans.

Le renouvellement a été ponctué de discussions animées sur les modalités de vote et la légitimité du CSE. Le débat mené principalement sur le site SwissCommunity, qui a également trouvé écho auprès des Chambres fédérales, a mis en évidence que la décision de principe prise en 2010 par le CSE et qui vise à élire directement en ligne le Conseil bénéficie d'un large soutien. Le calendrier correspondant a été adopté en août par le Conseil.

Les deux séances du Conseil en mars à Berne et en août à Davos ont porté principalement sur:

- le dispositif de crise de la Confédération

- les services consulaires et le réseau de représentations
- les coordonnées bancaires des concitoyens à l'étranger
- l'accord de double imposition / sur les successions
- le vote électronique
- la formation suisse à l'étranger
- la loi sur les Suisses de l'étranger

En ce qui concerne les trois derniers points, le Conseil a approuvé des réponses à des consultations à l'attention des autorités fédérales. Au sujet de l'accord fiscal franco-suisse sur les successions, le Conseil a écouté en août Michel Duclos, ambassadeur de France en Suisse.

Le Swiss Club CZ (République tchèque) et le Circolo Svizzero Magna Grecia (Reggio Calabria/Italie) ont été acceptés au cours de l'exercice du CSE dans le cercle des associations suisses reconnues.

Le Conseil a observé en août une minute de silence en adieu à son président d'honneur Walther Hofer, décédé début juin à 92 ans et qui avait présidé l'OSE de 1983 à 1992.

Le Comité

En 2013, le Comité de l'OSE a tenu trois séances sous la direction de l'ancien conseiller national Jacques-Simon Eggly afin de préparer les affaires du Conseil et de traiter les questions d'actualité sur la politique des Suisses de l'étranger et l'organisation interne. Entre les séances, plusieurs décisions ont été prises par voie de circulation. Outre les points déjà évoqués, les séances ont également porté sur les principaux points suivants:

- fusion AJAS-educationsuisse
- création d'un prix des Suisses de l'étranger de l'OSE

- 100^e anniversaire de l’OSE en 2016
- révision du règlement de l’OSE (composition du comité, durée des mandats)
- élection en ligne du CSE
- financement de l’OSE
- actualisation des contrats avec la Confédération pour la publication de la Revue Suisse
- extension à la Croatie de l’accord sur la libre circulation des personnes.

Le Comité s’est occupé à plusieurs reprises de la préparation du renouvellement des différents postes de l’OSE. En mars, il a défini le cahier des charges et le profil d’exigences en vue du règlement de la succession du directeur qui a atteint l’âge de la retraite à l’automne. Il a constitué un comité de sélection de cinq personnes chargé de préparer l’élection. Ce dernier a soumis en août au Comité un choix de candidats, sur la base duquel le comité a pris sa décision, qui doit encore être ratifiée par le Conseil.

Contacts avec les communautés suisses à l’étranger

Cette année aussi, l’OSE a profité des congrès annuels des organisations faitières et de la rencontre des présidents dans les plus grands pays européens pour cultiver les contacts et échanger des informations. L’OSE a été représentée par le président et le directeur en France (Lyon) et en Allemagne (Naumburg), par le président et une représentante du secrétariat en Italie (Bergame) et dans la péninsule ibérique (Lisbonne), par des représentants du comité et du secrétariat en Autriche (Lustenau), par une représentante

du secrétariat aux Pays-Bas (La Haye) et enfin par le directeur en Grande-Bretagne (Londres).

Cette année, les conférences se sont intéressées en priorité à l'élection des délégués au Conseil des Suisses de l'étranger. Pour les représentants de l'OSE, cela a été l'occasion de présenter les modalités de vote actuelles et celles envisagées à l'avenir, de faire le bilan du travail du CSE ces dernières années et d'aborder les défis prévisibles pour le prochain mandat.

Conformément à la tradition, le président de l'OSE a participé fin novembre à la rencontre des présidents d'associations et institutions suisses de l'arrondissement consulaire de Paris dans les locaux de l'ambassade suisse de la capitale française. Début août, le directeur a donné suite à une invitation à la fête fédérale suisse de Sutton (Québec/Canada) qui, avec 2500 à 3000 participants, compte parmi les plus grandes rencontres au monde pour la fête nationale suisse. Il a profité de l'occasion pour créer des contacts avec la communauté suisse et les représentations suisses de Montréal et d'Ottawa et s'est informé auprès des organes gouvernementaux compétents sur la politique pour les expatriés canadiens.

Renseignements du Service juridique

En 2013, le Service juridique de l'OSE a répondu à quelque 1200 demandes. La plupart des questions concernaient par ordre d'importance le retour au pays, l'AVS, l'émigration, l'assurance-maladie qui sont des sujets plutôt traditionnels. La difficulté des Suisses de l'étranger à établir ou à maintenir des relations bancaires à des prix abordables avec la Suisse a également constitué une préoccupation pour les

Suisses de l'étranger. En effet, certaines banques ont, cette année aussi, décidé de résilier leurs relations bancaires avec leurs clients. Le problème se pose surtout pour les clients américains mais il concerne aussi les clients dans d'autres pays. D'autres demandes concernaient notamment le service militaire, l'aide à l'étranger, les successions, les droits politiques, la nationalité suisse, les documents d'identité.

Grâce au fonds Kilcher qui peut offrir une aide aux Suisses de retour au pays, l'OSE a pu venir en aide à six familles afin de soutenir leur réintégration grâce au financement notamment de meubles de première nécessité, d'habits d'hiver ou de cours de langue.

La fondation en faveur des victimes suisses de sinistres à l'étranger n'a pas été active en 2013. Nous saisissons cependant l'occasion de remercier la Chaîne du bonheur qui soutient cette fondation en cas de besoin.

Offres pour les jeunes Suisses de l'étranger



**Camp d'hiver
pour Suisses de
l'étranger**

Quelque 300 adolescents ont choisi en 2013 une offre de l'OSE pour les jeunes. Les participants ont passé des vacances en Suisse, obtenu des conseils ou suivi une formation. L'OSE offre aux jeunes citoyens et citoyennes

suisses de l'étranger la possibilité de découvrir activement leur deuxième pays ainsi que de nouer et entretenir des relations entre eux et avec la Suisse.

En 2013, deux camps d'hiver pour les Suisses de l'étranger ont été organisés. L'équipe de l'OSE a encadré les participants, leur a appris divers types de sport d'hiver et leur a concocté un programme bien rempli. La commune de Saas Balen/VS a de nouveau accueilli l'OSE lors

du «camp d'été consacré aux travaux d'intérêt public». Sous la direction d'employés communaux, les jeunes ont coupé des arbustes et des arbres, nettoyé des routes de montagne et rénové des systèmes d'évacuation des eaux. Les deux grands camps d'été multisports à Prêles ont également remporté un franc succès. De nombreuses activités sportives ont été proposées et les jeunes ont aussi découvert la pluralité de la Suisse. Un groupe de jeunes motivés s'est lancé au cœur de la Suisse dans le «Voyage aventure». Leur camp de base était situé à Alpnach (OW). Après quelques séances de formation, les jeunes ont planifié les excursions proposées, se sont occupés des repas du groupe et ont assumé la responsabilité des nuitées. Sept jeunes Suisses de l'étranger ont choisi le programme individuel «Découvre la Suisse». Pendant deux semaines, ils ont effectué des voyages touristiques en Suisse sur un sujet au choix (l'eau, l'histoire, la mobilité ou l'architecture). Les récits des expériences de ces explorateurs de la Suisse sont disponibles sur www.swisscommunity.org. Les moniteurs et accompagnateurs bénévoles du service des jeunes ont fait preuve d'un grand engagement. Au total, 238 Suisses de l'étranger de plus de 30 nationalités ont participé à une offre de loisirs.

L'OSE entretient un réseau d'environ 100 hôtes dans toute la Suisse. Les familles d'accueil assurent gratuitement les repas et l'hébergement. Plus de 54 jeunes ont pu être hébergés de la sorte en 2013. La possibilité de découvrir le quotidien d'une famille suisse est une expérience enrichissante.

L'OSE a accueilli 29 jeunes Suisses de l'étranger dans ses cours de langue. Dans les cours de débutants, ils ont appris l'allemand ou le français et, l'après-midi, ils ont

parfois profité d'un programme de divertissement ou fait des excursions. L'OSE a permis à neuf jeunes de découvrir le «système de formation en Suisse». Elle a prodigué des conseils personnalisés sur la formation, organisé des visites sur des lieux de formation et établi des contacts avec des étudiants. À présent, les Suisses de l'étranger intéressés peuvent déposer leur candidature auprès de l'OSE pour le projet «Tremplin». Il s'agit d'un projet d'accompagnement à long terme pour les jeunes souhaitant suivre une formation en Suisse.

Un groupe de neuf participants s'est réuni avant le congrès des Suisses de l'étranger pour le projet d'une semaine organisée à Davos. Le thème du congrès «La Suisse et la mondialisation» a été présenté aux jeunes qui ont ensuite participé au congrès des Suisses de l'étranger à Davos.

Enfin, l'OSE a préparé cinq personnes à la Session fédérale des jeunes. En novembre, ces Suisses de l'étranger ont débattu au Palais fédéral avec 200 jeunes politiciens de Suisse.

L'offre de l'OSE pour les jeunes est de qualité supérieure, de grande valeur, appréciée et demandée par les Suisses de l'étranger. Les retours des participants, des parents et de nos partenaires sont très positifs. Depuis décembre 2013, les offres pour les jeunes de l'OSE sont aussi disponibles sur www.swisscommunity.org.

Le service des jeunes de l'OSE adresse ses remerciements à ses sponsors et partenaires, au DFAE, aux Ecoles-club Migros, au Swiss Travel System, à la Fondation du Cinquantenaire Reka, à la CS Foundation, à la Loterie Romande, à la fondation Sophie et Karl Binding et à la fondation Ernst Göhner pour leur généreux soutien.

«Revue Suisse»



Revue suisse également envoyé des retours étonnamment positifs sur le contenu, alors que l'expérience montre qu'ils ont habituellement plutôt tendance à faire part de leurs critiques aux rédactions. Une version e-paper de la «Revue Suisse» disponible sur une application gratuite a également été créée. Nous avons ainsi répondu à l'évolution des habitudes de lecture et à la forte diffusion d'iPads et de tablettes.

La rédaction et la commission «Revue Suisse» tiennent particulièrement à la modernisation de l'identité visuelle de la revue et ont effectué les premières démarches en ce sens. Trois sociétés de graphisme ont présenté leurs propositions en décembre 2013. La mise en œuvre est prévue pour le premier semestre 2014.

En décembre, de nouveaux contrats relatifs à la publication de la «Revue Suisse» ont été signés avec le DFAE car les anciens contrats et accords ne correspondaient plus totalement aux circonstances actuelles.

Pour le départ du directeur de l'OSE Rudolf Wyder, la rédaction a sorti un numéro spécial de la «Revue Suisse» en tirage limité avec des articles des collaborateurs de l'OSE.

Communication et marketing

Le département Communications & Marketing a pour mission de mieux faire connaître en Suisse et à l'étranger les activités de l'OSE en faveur des expatriés suisses et de sensibiliser les Suisses de l'intérieur à la question de la «Cinquième Suisse».

Ainsi la plate-forme de réseautage SwissCommunity.org créée et lancée par l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) en août 2010 se positionne toujours plus comme un outil fondamental de communication de l'OSE. Non seulement elle permet aux membres de notre diaspora d'échanger entre eux sur des sujets politique ou de société et cela quel que soit leur pays de résidence, mais elle leur offre aussi la possibilité d'être entendu des politiciens et journalistes en Suisse inscrits sur la plate-forme. SwissCommunity.org a accueilli le 19 décembre 2013 son 30 000^e membre, confirmant ainsi l'intérêt que lui portent les Suisses de l'étranger. Au 31 décembre 2013 SwissCommunity.org comptait 30 080 membres, soit une progression de 15 608 membres par rapport au 31 décembre de l'année d'avant (14 472 membres).

Vous le savez, les Suisses de l'étranger habitent de par le monde. Il était donc logique que leur territoire soit virtuel. SwissCommunity.org est en quelque sorte un 27^e canton destiné aux Suisses du monde entier, qu'ils habitent à l'étranger ou en Suisse.

Campagne de renouvellement du CSE

La campagne de renouvellement du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) pour la période 2013–2017 lancée en 2012 s'est poursuivie jusqu'en juin 2013. Un appel international a été lancé afin d'informer les Suisses de l'étranger désireux

de se porter candidats à la fonction de délégué au CSE. Des informations ont été publiées dans la «Revue Suisse», dans les newsletters de l'OSE ainsi que sur son site web www.aso.ch. SwissCommunity.org a joué là aussi un rôle majeur en permettant, à côté du contenu de type informatif lié à l'élection du CSE, aux personnes intéressées au poste de délégué de se présenter auprès des membres de la communauté.

Sponsoring Fundraising

L'une des autres tâches essentielles est la recherche de sponsors. Une grande partie du budget de l'OSE en dépend. Pour la première fois en six ans les entrées de sponsoring ont diminué, en raison de la situation économique très difficile qui n'a pas permis d'augmenter les entrées provenant de la levée de fonds et du sponsoring. Cela ne remet pas en question la professionnalisation croissante des activités de recherche de fonds ainsi que la plate-forme en ligne SwissCommunity.org, qui s'est avérée être l'instrument le plus efficace en termes de concrétisation de nouveaux partenariats publicitaires et de sponsoring. Ainsi, un contrat de trois ans a été signé avec swisscare. Par contre Camille Bloch n'a pas renouvelé son contrat.

L'OSE tient ici à remercier ses partenaires et sponsors pour leur soutien tout au long de l'année 2013, et en particulier ses partenaires institutionnels Suisse Tourisme et swissinfo.

Congrès des Suisses de l'étranger



**La conseillère
fédérale Eveline
Widmer-Schlumpf
à Davos**

L'une des grandes tâches annuelles du département Communications & Marketing est l'organisation du Congrès des Suisses de l'étranger. Celui-ci doit permettre à nos compatriotes expatriés de mieux faire entendre leur voix en Suisse. Il se veut une plate-forme

de discussion et d'échange entre Suisses de l'intérieur et de l'étranger.

Prenant pour titre «La Suisse vs la globalisation?», ce 91^e congrès, qui a réuni quelques 380 participants, s'est tenu à Davos du 16 au 18 août 2013. Ce congrès s'est penché sur la signification et les implications de la globalisation pour la Suisse.

La problématique présentée dans le discours d'ouverture par Franz von Däniken, ancien Secrétaire d'Etat et directeur politique du DFAE, a aussi donné lieu à des échanges nourris lors de trois ateliers. Ceux-ci ont réuni de nombreux parlementaires fédéraux et personnalités scientifiques.

Rudolf Wyder, directeur de l'OSE, a effectué la synthèse des débats de la journée tout en mettant la thématique en perspective. Il a éclairé les défis à venir en lien avec la globalisation et l'augmentation de la mobilité internationale des Suisses l'étranger. Il a rappelé que la globalisation était un fait qu'il serait vain de combattre, mais qu'il s'agissait de relever les défis qui y sont liés et que les Suisses de l'étranger sont le *«meilleur atout que la Suisse ait à jouer»* pour affronter la complexité d'un monde qui se multilatéralise.

Directeur de l'OSE depuis 1987, Monsieur Wyder vivait son dernier congrès dans ses fonctions, car il est

parti à la retraite au 31 décembre 2013. Le président de l'OSE, Jacques-Simon Eggly, a tenu à saluer l'homme, son engagement et son apport particulièrement marquant à la tête de l'OSE ainsi qu'en faveur de la cause des Suisses de l'étranger.

Enfin, la conseillère fédérale Eveline Widmer-Schlumpf s'est exprimée devant les congressistes au nom du gouvernement. Abordant les chances et les risques liés à la globalisation elle a expliqué que la Suisse avait de bonnes cartes en main. Mais notre pays n'est pas seul à jouer et il doit tenir compte des autres nations et de règles internationales.

Institutions

Institutions apparentées

AJAS

Association pour l'encouragement de l'instruction de jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger

La principale mission de l'AJAS consiste à donner aux jeunes Suisses de l'étranger des informations exhaustives sur les possibilités de suivre des études ou une formation professionnelle en Suisse. Si une famille ne dispose pas de moyens suffisants pour financer une formation en Suisse à son ou ses enfants, l'AJAS l'aide à déposer une demande auprès de son canton d'origine afin qu'elle puisse bénéficier d'allocations d'études ou de subventions de formation. Le secrétariat gère actuellement une centaine de dossiers de bourse. En complément à la bourse cantonale, l'AJAS peut octroyer une aide supplémentaire en cas de situation financière délicate, le plus souvent sous forme d'un prêt sans intérêt.

En 2013, l'AJAS a traité quelque 900 demandes de Suisses de l'étranger du monde entier. Les informations détaillées sur ces demandes ainsi que d'autres données statistiques sont disponibles dans le rapport annuel de l'AJAS.

Les cantons se montrent de plus en plus réticents à octroyer des allocations d'études aux jeunes Suisses de l'étranger pour une première formation. Cette situation affecte particulièrement les jeunes Suisses de l'étranger domiciliés dans un pays de l'Union européenne. L'AJAS fait son possible pour que les contributions continuent autant que faire se peut d'être accordées dans les conditions actuelles.

Un changement de personnel au sein de l'équipe du secrétariat de l'AJAS mérite d'être signalé: Madame Ruth von Gunten a rejoint l'AJAS le 1er septembre 2013 en tant que responsable administrative.

D'autres changements plus importants sont également prévus pour 2014, comme la fusion de l'AJAS avec educationsuisse (écoles suisses à l'étranger). Les mêmes services seront proposés et, si possible, étoffés: à partir de l'année prochaine, les informations et conseils sur les formations en Suisse seront également mises à disposition des diplômés d'une école suisse à l'étranger.

L'AJAS adresse ses remerciements à l'équipe de l'OSE et à tous les autres offices qui l'aident financièrement ou par leurs conseils.

Des informations supplémentaires sur l'association et ses activités sont disponibles dans le rapport annuel de l'AJAS, que vous pouvez à tout moment commander auprès du secrétariat ou télécharger sur le site Internet www.educationsuisse.ch.

educationsuisse



**L'école suisse
de Catane**

Les 17 écoles suisses à l'étranger proposent une formation scolaire de qualité supérieure sur le modèle suisse. Elles sont reconnues et subventionnées par la Confédération. Là où il n'y a pas d'écoles suisses, les parents suisses peuvent, si le nombre d'enfants suisses est suffisant, faire en sorte que des enseignants suisses subventionnés complètent le quotidien scolaire dans des écoles d'États voisins avec des notions d'enseignement suisse. En outre, la Confédération fournit, également sur demande de parents suisses, des aides financières pour des cours sur la Suisse et les langues nationales ainsi que pour du matériel de formation.

educationsuisse

- représente les intérêts des écoles suisses à l'étranger auprès de la sphère publique, de l'économie et des autorités en Suisse et œuvre en faveur de leur promotion et du développement de leur réseau;
- joue le rôle d'un secrétariat administratif des écoles en Suisse, exécute les formalités relatives aux assurances sociales des enseignants suisses, gère l'argent de la Confédération de la plupart des écoles et effectue pour elles des paiements;
- organise chaque année en Suisse une conférence de trois jours pour les responsables d'école, qui est consacrée à la formation continue et vise à favoriser les échanges d'expériences et à entretenir des relations entre les responsables d'école et les autorités de leur canton de patronage et avec les autorités fédérales. La conférence encourage également la mise en réseau de toutes les personnes impliquées;
- communique des informations, collabore dans différents comités et publie les «news» ainsi qu'un rapport annuel détaillé;
- entretient de bonnes relations avec les écoles étrangères des pays voisins.

L'année sous revue a été marquée notamment par:

- la révision de la loi sur l'instruction des Suisses de l'étranger. Le projet de loi, intitulé «Loi fédérale sur la transmission de la formation suisse à l'étranger», a été adopté à l'unanimité au Conseil des États lors de la session d'hiver 2013. Il sera examiné au Conseil national à

la session de printemps. Il n'a toujours pas été décidé s'il serait intégré à la loi sur les Suisses de l'étranger (LSEtr), également en cours d'élaboration;

- la fusion d'educationsuisse avec l'Association pour l'encouragement de l'instruction de jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger (AJAS) au 1^{er} janvier 2014. L'AJAS conseille les jeunes Suisses de l'étranger souhaitant suivre une formation dans leur pays d'origine. D'une part, elle répond à des questions sur les possibilités de formation en Suisse et fournit des contacts. D'autre part, elle aide à obtenir des bourses cantonales. En collaborant avec l'AJAS, educationsuisse bénéficie d'un lien important avec le système de formation suisse. A l'avenir, les élèves des écoles suisses à l'étranger pourront profiter directement de la longue expérience dans le conseil sur la formation, les études et les bourses pour les jeunes Suisses de l'étranger souhaitant poursuivre leur formation en Suisse.

educationsuisse adresse ses remerciements aux écoles suisses à l'étranger, à l'Office fédéral de la culture, à la direction consulaire du DFAE, aux cantons de patronage, à la Commission pour l'instruction des Suisses de l'étranger ainsi qu'à l'Organisation des Suisses de l'étranger pour l'excellente collaboration au cours de l'année écoulée.

Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE)



Camp de vacances à Madetswil (ZH)

A la fin 2013, 364 enfants suisses de l'étranger ont profité des offres de séjour de la fondation pour les enfants suisses à l'étranger. Ce nombre réjouissant de participants n'a pu être atteint que grâce à l'engagement des membres des comités cantonaux et du Conseil de fondation, des monitrices et des moniteurs et de tous les autres participants. Nous tenons à les remercier tous chaleureusement.

Le camp de la St-Sylvestre 2012/2013 s'est déroulé à Lantsch. Un groupe d'une cinquantaine d'enfants a découvert les joies de ce vaste domaine skiable à l'enneigement assuré dans la région de Lenzerheide. Sous la direction compétente de jeunes moniteurs, les participants venus des quatre coins du monde ont apprécié les sports de neige et passé des moments inoubliables avec leurs compatriotes.

La saison d'été a débuté par les camps de Beatenberg et Madetswil. Le groupe de Madetswil s'est adonné à la randonnée dans l'Oberland zurichois et a visité la ville de Winterthur tandis que le groupe de Beatenberg a découvert les grottes de Saint-Béat et profité d'un panorama montagneux exceptionnel sur l'Eiger, le Mönch et la Jungfrau.

Aux mêmes dates, un groupe de jeunes motivés et entreprenants sillonnait la Suisse. Les 22 jeunes, accompagnés d'une équipe de moniteurs, ont découvert différentes régions de leur pays d'origine. Ils ont par exemple passé deux jours sur les bords du lac de Neuchâtel, le temps d'une baignade dans le lac et d'une excursion à Es-

tavayer-le-Lac. Le groupe a ensuite rejoint Riederalp, entre autres, pris un canot pneumatique à Thoune pour rallier Berne. Le périple s'est terminé à Lucerne.

Deux autres camps ont accueilli près de 80 enfants à Flond dans la région d'Obersaxen et à Erlinsbach au-dessus de la ville d'Aarau. Le groupe de Flond a pratiqué de nombreuses activités sportives dans la région, fait des randonnées à pied et à vélo et découvert la ville de Lucerne. Pendant ce temps, les enfants hébergés à Beguttenalp ont enrichi leurs connaissances sur la Suisse et Guillaume Tell, fait des batailles d'eau les jours de chaudes températures et visité le Naturama à Aarau.

La fondation a organisé pour la première fois un camp de musique auquel a participé une quarantaine d'enfants. L'activité du camp de Dangio dans la vallée de Blenio consistait à préparer une comédie musicale. Malheureusement, un événement tragique s'est produit au sein du camp. Lors d'une baignade dans un fleuve à l'occasion d'une excursion, une participante de la colonie de vacances a été victime d'une chute de pierres et est décédée sur le coup. Notre fondation est toujours dans un profond désarroi et toutes nos pensées vont à la famille de la jeune fille.

À Mont-de-Buttes, le groupe a apprécié le positionnement de la maison au Val-de-Travers, ils ont fait des randonnées et des sorties piscine, en compagnie bien souvent du héros national Globi.

Les camps de Bergün et de Schüpfeim ont clôturé la saison d'été 2013. Le groupe de Bergün a effectué quelques excursions en train à bord des Chemins de fer rhétiques, apprécié les randonnées dans les montagnes grisonnes et se sont essayés à la lutte suisse. Entre la rencontre du président de la Confédération Ueli Maurer et la

visite du Musée des Transports de Lucerne, le groupe de Schüpfheim a beaucoup voyagé. Mais le pays du fromage recèle encore bien d'autres secrets.

Allez admirer la galerie de photos sur notre site Internet (www.sjas.ch), afin de vous faire par vous-même une idée de la vie des camps.

Cette année, plus de 40 familles de Suisses de l'étranger ont reçu une aide financière sous forme de réduction sur les frais des camps ou de participation aux frais de voyage. Au nom des enfants également, nous remercions très chaleureusement tous les donateurs et donatrices.

Fondation Place des Suisses de l'étranger



**Place des Suisses
de l'étranger,
Brunnen**

Le projet «Tremplin», l'idée d'un Suisse de l'étranger «Walk of Fame», le réaménagement de la rive du lac à Brunnen ainsi que le renouvellement du plan de zones de construction Ingenbohl-Brunnen sont les principaux points de l'ordre du jour traités par le Conseil de fondation Place des Suisses de l'étranger Brunnen, qui s'est réuni pas moins de cinq fois cette année.

Au sujet du projet lauréat du concours d'idées pour un symbole vecteur d'identité sur la Place des Suisses de l'étranger, le Conseil de fondation a recueilli les prises de position de la commune ainsi que de l'association Landschaftsschutzverband Vierwaldstättersee (LSVV). Si la commune Ingenbohl-Brunnen a jugé recevable le projet «Tremplin» du Suisse Gino Bühler établi en Allemagne, l'association LSVV a pour sa part fait valoir d'importantes réserves. Il est apparu clairement au cours d'une discussion en juin que l'influente association s'opposerait au projet,

indépendamment de la conception, de la taille et de l'emplacement du tremplin. Compte tenu de cette opposition absolue, le Conseil de fondation a décidé à contrecœur en octobre de renoncer au projet. Le jury a en revanche recommandé de mener à bien l'idée d'un Suisse de l'étranger «Walk of Fame» sur la Place des Suisses de l'étranger, en la mettant notamment en lien avec le projet de l'OSE de décerner chaque année un prix des Suisses de l'étranger.

Sous la houlette de l'ancien conseiller aux États Toni Dettling, le Conseil de fondation s'est penché à plusieurs reprises sur le réaménagement des quais de Brunnen. La fondation s'est opposée à une formulation potentiellement désavantageuse pour la Place des Suisses de l'étranger. La commune ayant clarifié ses intentions, cette opposition a pu être retirée en octobre. La révision du plan communal des zones de construction a également retenu toute l'attention du Conseil de fondation, qui a dû mener plusieurs réunions de négociation avec les autorités communales pour éviter des restrictions liées au droit de construction sur l'aire Wehrihaggen qui risquaient d'entraîner une perte de valeur pour la Place. Le compromis adopté en décembre par le Conseil de fondation est censé offrir une évolution bénéfique aux deux parties.

En 2013, la Place a de nouveau été utilisée pour plusieurs manifestations privées et publiques. Les recettes de la location de la place sont pour la fondation une source de revenus, certes modeste, mais malgré tout bienvenue.

Composition des organes de l'OSE
(Etat au 4.4.2014)

Conseil des Suisses de l'étranger

Présidents d'honneur

Jean-Jacques Cevey, anc. conseiller national, Montreux
Georg Stucky, anc. conseiller national, Baar

Président

Jacques-Simon Eggly, anc. conseiller national, Genève

Membres du Comité

Irène Beutler-Fauguel, Cetona/IT
Roland Büchel, conseiller national, Oberriet
Jacques-Simon Eggly, anc. conseiller national, Genève
Filippo Lombardi, Melide
Remo Gysin, vice-président, anc. conseiller national, Bâle
Elisabeth Michel, Osnabrück/DE
Sabine Silberstein, Singapour
Suzanne J. Violet, vice-présidente, Cocoa Beach, FL/USA

Tresorier de l'OSE

Robert Engeler, Thoune

Membres de l'étranger

EUROPE

Allemagne

Peter Bannwart, Rödersheim-Gronau
Kai-Uwe Peter Blechschmidt,
Schkeuditz
Monika Kelling-Frauenlob, Munich
Elisabeth Michel, Osnabrück
Stephan Schläfli, Pforzheim
Reinhard Süess, Felsberg
Annemarie Tromp, Hambourg
Matthias Zimmermann, Berlin

Autriche

Albert Baumberger, Rankweil
Ivo Dürr, Bisamberg/Vienne
Theres Prutsch-Imhof, Graz

Balkans

vacant

Belgique

René Strehler, Bruxelles
Erwin Stehli, Mont Saint Guibert

Croatie

Marija Komin, Stubicke Toplice

Danemark

Urs Blattmann, Gesten

Espagne

Adrian Beer, Alcobendas/Madrid

Stefania Zanier, Vacarisses/Barcelone
Annelies Wehrli, Denia
Walter Wehrli, Denia

Finlande

Simon Riesen, Helsinki

Grèce

Elisabeth Kokkinos-Cavigelli, Zurich/CH

Grande-Bretagne

Gabrielle Hogan-Brun, Wrington, Bristol
Margrit Lyster, Londres
Franz Muheim, Edinburgh
Alexandre Tissot, Binfield/Berkshire

France

Jean-Paul Aeschlimann, Montpellier
Anny Agrapart, La Madeleine
Dominique Baccaunaud-Vuillemin,
Sainte-Colombe-en-Bruilhois
Elisabeth Etchart, Beaumont
Patrick Leu, Châteauvillain
Françoise Millet-Leroux, Romilly/Seine
Jean-Philippe Ottou, Hyères-les-
Palmiers
Nicolas Picod, Voiron
Roger Sauvain, Saint-Genis-Laval
Geneviève Spengler, Marseille
Marie-Brigitte Schor-Golaz, Beaumont
en Véron
Daniel Tornare, Saint Bonnet des
Quarts

Hongrie

John McGough, Budapest

Italie

Irène Beutler-Fauguel, Cetona

Arwed Buechi, Roè-Volciano

Gian Franco Definti, Milan

Regula Hilfiker, Turin

Reinhard H. Ringger, Taurisano

Fabio Trebbi, Rome

Irlande

Eric Haywood, Dublin

Liechtenstein

Daniel Jäggi, Vaduz

Luxembourg

Philippe Bernard, Bertrange

Malte

David Schembri, Msida

Monaco

Adrian Brunner

Norvège

Isabella Aarøe, Oslo

Pays-Bas

Giuanna Egger-Maissen, Sambeek

Ruth Eversdijk, Amstelveen

Portugal

Bruno Lehmann, Estoril

République Tchèque

Georg Stuber, Prague

Russie

Josef Schnyder, Moscou

Slovénie

Doris Poljsak-Kane, Vipava

Suède

vacant

Turquie

Erich Ruppen, Besiktas-Istanbul

AFRIQUE

Afrique du Sud

Marcie Bischof, Hünenberg/CH

Hans-Georg Bosch, Waterkloof Ridge

Egypte

vacant

Mali

Olivier Martin, Lausanne/CH

Maroc

vacant

Nigéria

Marcel Grossenbacher, Lagos

Tunisie

vacant

AMERIQUE

Argentine

Nestor Braillard, Baradero
Roque Carlos Oggier, San Jeronimo Norte
Anna Maria Scacchi, Cordoba

Bolivie

Annette Aerni Mendieta, Santa Cruz de la Sierra

Brésil

Doris Jansen-Meier, Sao Paulo
Marcel Lewandowski, Sao Paulo
Peter Spring, Curritiba

Canada

Kati Lyon-Villiger, Ottawa
Ernst Notz, Toronto
Silvia Schoch, Victoria
Bruno Setz, Verdun

Chili

Alain Champion, Santiago

Colombie

Karl H. Schmid, Santa Fé de Bogotá

Costa Rica

Irène Keller-Bachmann, San José

Equateur

Christian Paredes, Richterswil/CH

Etats-Unis

Franz V. Boos, Commerce Township/MI
Max Hächler, Scottsdale/AZ
Peter U. Jordi, Nutley/NJ
Jean-Rodolphe Luethi, San Diego/CA
David W. Mörker, Minneapolis/MN
Tom Neidecker, Santa Rosa/CA
Suzanne J. Violet, Cocoa Beach/FL

Guatemala

vacant

Mexique

Karl Frei, Mexico
Patrick René Louis Wyss, Mexico

Paraguay

vacant

Pérou

Olivier Perrottet, Lima

République dominicaine

Ulrich Fankhauser, Santo Domingo

Venezuela

Pierino Lardi, Caracas

ASIE

Asie centrale

vacant

Asie du Sud-Ouest

vacant

Chine

Jan Forelli, Shanghai

Emirats arabes unis

Urs Stirnimann, Dubai

Hong Kong

Alexandre Tunik, Hong Kong

Inde

vacant

Israël

Erich Bloch, Netanya

Viktor Weiss, Rehovot

Japon

Roman Rauper, Funabashi

Liban

vacant

Philippines

Urs P. Gressly, Manila

Proche-Orient

Jürg Neuhaus, Jeddah

Singapour

Sabine Silberstein, Singapour

Thaïlande

Thomas Gerber, Bangkok

Regina Maeder, Bangkok

Vietnam

Daniel Keller, Hanoi

OCEANIE

Australie

Marc Godat, Brisbane

Noemi Bangel, North Curi Curi

Roland Isler, Heatherton

Beat Knoblauch, Sydney

Nouvelle-Zélande

Peter Ehrler, New Plymouth

Peter Canziani, Turangi

Membres de l'intérieur

Céline Amaudruz, Conseillère nationale, Puplinge/GE
François Baur, economiesuisse, Bâle
Roland Büchel, conseiller national, Oberriet
Robert Cramer, Conseiller aux Etats, Genève
Jacques-Simon Eggly, anc. conseiller national, Genève
Robert Engeler, Caissier OSE, Thoune
Anita Fahrni, Helvetas, Islikon
Roland Fischer, Nationalrat, Horw/LU
Remo Gysin, anc. conseiller national, Bâle
Hannes Heinimann, Croix Rouge Suisse, Berne
Andreas Langenbacher, Pro Helvetia, Zurich
Nadja Leuenberger, Schöftland ZH/ Lyon
Filippo Lombardi, conseiller aux Etats, Melide
Christa Markwalder, conseillère nationale, Berthoud
Peter Schibli, swissinfo, Berne
Elisabeth Schneider-Schneiter, Nationalrätin, Biel-Benken
Carlo Sommaruga, conseiller national, Genève
Jean-Pierre Stern, Regensdorf
Philippe Vuillemin, Président FESE, Lausanne
Derrick Widmer, Président éducationsuisse, Aarau

Secrétariat de l'OSE

Franziska Abegglen, Service des jeunes
Christine Allemann, Département Communications & Marketing
Doritt Belohlavek, Département Communications & Marketing
Ladina Berta, Service des jeunes
Anna Diezig, assistante de direction
Barbara Engel, rédactrice en chef «Revue Suisse»
Célia Francillon, Département Communications & Marketing
Mirjana Glauser, Service des jeunes
Christine Haldimann, responsable FESE
Feriz Hoti, conciergerie
Fisnik Hoti, apprenti
Miriam Hutter, «Revue Suisse»
Attila Kiskéry, comptabilité
Cynthia Loembe, Département Communications & Marketing
Sarah Mastantuoni, Co-Directrice
Tom Morgenegg, responsable Service des jeunes
Simone Riner, FESE
Ariane Roulet, FESE
Ariane Rustichelli, Co-Directrice
Iris Schädeli, Réception
Fiona Scheidegger, Co-responsable éducationsuisse
Ursula Schindler, Service juridique
Irène Spicher, Co-responsable éducationsuisse
Andrea Spring, éducationsuisse
Ruth von Gunten, éducationsuisse

Autres institutions des Suisses de l'étranger

educationsuisse

Comité

Derrick J. Widmer, président, Aarau
Pascal Affolter, directeur du Colegio Helvetia, Bogotá
Hans Ambühl, secrétaire général CDIP, Berne
Leander Amherd, CRUS, Berne
Ivo Bischofberger, conseiller aux Etats, Oberegg AI
Regula Dettling-Ott, Winterthur
Martin Hutzli, expert financier, Zurich
Elena Legler Donadoni, présidente de l'école suisse à Bergame
Sarah Mastantuoni, Organisation des Suisses de l'étranger, Berne
Barbara Sulzer Smith, directrice de l'école suisse à Barcelone
Dorothee Widmer, présidente de l'association des cantons de patronage, Bâle
Fiona Wigger, DFI – Office fédéral de la culture, Berne
Peter Zimmerli, DFAE – direction consulaire, Berne

Bureau

Fiona Scheidegger, co-responsable, Berne, Formation en Suisse
Irène Spicher, co-responsable, Berne
Ecoles suisses à l'étranger

Fondation «Pour les Suisses de l'étranger»

Conseil de fondation

Jean-Pierre F. Stern, président, Zurich
Robert Engeler, Milan/IT
Georg Stucky, Baar
Derrick Widmer, Aarau

Secrétariat

Sarah Mastantuoni, Co-directrice OSE, Berne

Fondation pour les enfants suisses à l'étranger Comité (FESE)

Comité

Philippe Vuillemin, président, Lausanne
Francine Asmis, Berne
Hansueli Birchmeier, vice-président, Schaffhouse
Conradin Bluntschli, secrétaire, Berne
Catherine Bolens, Lausanne
Marco Krebs, caissier, Berne
Monique Zerobin, Erlebenbach

Office gérant

Christine Haldimann, responsable, Berne
Simone Riner, assistante de projets, Olten
Ariane Roulet, collaboratrice, Berne

**Fondation «Place des Suisses
de l'étranger Brunnen»**

Conseil de fondation

Toni Dettling, président, anc. conseiller
aux Etats, Schwyz

Robert Engeler, vice-président,
Milan/IT

Albert Auf der Maur, Brunnen

Remo Gysin, a. Nationalrat, Basel

Peter Geisser, Steinen

Alex Hauenstein, Oberrohrdorf

Edouard Landolt, St-Louis/FR

Norbert Mettler, Schwyz

Peter R. J. Müller, Wildegg

Theres Prutsch-Imhof, Graz/AT

Peter Zimmerli, délégué aux relations
avec les Suisses de l'étranger, DFAE,
Berne

Secrétariat

Ariane Rustichelli, Co-Directrice OSE,
Berne

Bilan

Bilan au 31 décembre 2013

ACTIFS	CHF
Caisse	3 851.05
Compte de chèques postaux	33 276.09
Comptes bancaires	99 305.28
Titres	116 181.65
Débiteurs	578 741.59
Ducroire	- 138.20
Actifs transitoires	15 318.05
Immobilier	1.--
Mobilier	1.--
Equipement pour les camps	1.--
Total des actifs	<u>846 538.51</u>
PASSIFS	CHF
Créanciers	270 872.73
Provisions pour avoirs de vacances et d'heures supplémentaires	51 827.85
Provisions	28 000.--
Passifs transitoires	261 540.62
Fonds de réserve divers	234 297.31
Etat au 1 ^{er} janvier	242 734.26
Excédent des charges	- 8 436.95
Total des passifs	<u>846 538.51</u>

Comptes d'exploitation

Comptes d'exploitation au 31 décembre 2013

RECETTES

CHF

Subvention générale par la Confédération	1 075 000.—
Projets + prestations de services	1 120 739.26
Frais d'exploitation facturés	865 655.54
Résultat financier	3 514.05
Recettes diverses	101 543.09
Rendement immobilier succession Hubacher	29 492.35
Rendement extraordinaires	23 904.95

Total des recettes 3 219 849.24

Excédent des charges 8 436.95
3 228 286.19

CHARGES

CHF

Coût global du personnel	2 086 098.62
Infrastructure	114 214.25
Frais d'exploitation	222 820.20
Prestations de services aux Suisses de l'étranger	30 164.60
Communication	120 858.75
Congrès	168 993.49
Service des jeunes	485 136.28

Total des charges 3 228 286.19

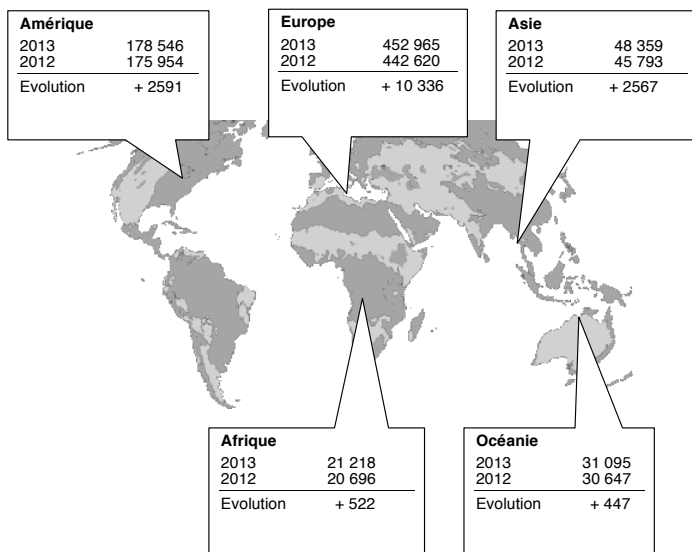
Excédent des recettes —
3 228 286.19

La Société Fiduciaire BDO SA de Berne a révisé les comptes arrêtés au 31 décembre 2013 et en a confirmé l'exactitude.

Les Suisses de l'étranger

Les Suisses de l'étranger dans le monde

Etat des statistiques au 31.12.2013 (avec une comparaison de la statistique au 31.12.2012)



Impressum

Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)
Communications & Marketing
Photos: OSE

Berne, avril 2014



Auslandschweizer-Organisation
Organisation des Suisses de l'étranger
Organizzazione degli Svizzeri all'estero
Organisaziun dals Svizzers a l'ester

Organisations partenaires:



Stiftung für junge Auslandschweizer
Fondation pour les enfants suisses à l'étranger
Fondazione per i giovani svizzeri all'estero
Fundaziun per giuovens svizzers a l'ester

Conseiller

Informer



*« L'OSE s'engage pour les Suisses
de l'étranger depuis 1916 »*

Relier

Défendre

Conseiller

Informer

Relier



Défendre

**Organisation des
Suisses de l'étranger**

Alpenstrasse 26

CH-3006 Berne

Tél. +41 (0)31 356 61 00

Fax. +41 (0)31 356 61 01

info@aso.ch

www.aso.ch

Conseiller

Informer